

Nombre de communes et d'habitants concernés par les expérimentations « Facteur 4 »

Description

Le Syndicat Mixte du Parc souhaite mettre en place des expérimentations visant à diviser par 4 les rejets de gaz à effet de serre à l'échelle des communes ou des quartiers.

Décompte des communes et habitants concernés par les expérimentations « Facteur 4 » menée sur l'ensemble du territoire du Parc.

Contexte / Analyse

L'objectif Facteur 4 est un engagement de la France pris en 2003 et repris dans les Loi Grenelle. Dans le cadre des PCT, le syndicat mixte du Parc souhaite proposer aux communes ou EPCI de les accompagner dans des expérimentations pour réaliser le Facteur 4. Une mission AMO a permis en 2013 de rédiger un cahier des charges proposant une démarche et une méthodologie pour un projet à l'échelle de la CASO.

Résultats

en 2017, aucune commune n'a été concernée par les

expérimentations « Facteur 4 » sur le territoire du Parc

Sans objet

Fréquence de mise à jour :

(années)



Fiche mise à jour le : 20 décembre 2017